

Les innovations de la recherche deviennent des sociétés

RECHERCHE Aquitaine Science Transfert organise le concours pour les jeunes doctorants qui souhaitent créer une start-up proposant une innovation de rupture

Depuis huit ans, Aquitaine Science Transfert a fait émerger 70 projets d'innovation issus de la recherche publique dont trente sont devenus des start-up. La société d'accélération du transfert de technologie (SATT) organise, cet hiver, la déclinaison régionale du concours destiné aux jeunes doctorants spécialisés dans les innovations de rupture, i-PhD. Les SATT assurent l'intermédiaire entre les laboratoires de recherche et les entreprises. Ainsi, des pépites sont nées en Nouvelle-Aquitaine grâce à l'équipe basée à Bordeaux, au sein de l'université, comme Treefrog Therapeutics. Le but de la SATT Aquitaine



Maylis Chusseau, présidente, et Yann Mondon, directeur marketing et communication. PHOTO THIERRY DAVID

Science Transfert est de « sortir de son laboratoire » un projet de recherche afin qu'il devienne une innovation qui va bousculer le marché économique ou combler un manque. « Certains projets sont totalement disruptifs, précise Maylis Chusseau, présidente d'Aquitaine

Science Transfert, ils révolutionnent le secteur duquel ils sont issus. »

Créer des emplois

Pour faire éclore ces chrysalides, Aquitaine Science Transfert (AST) dispose de deux branches. La pre-

mière est destinée à aider l'établissement de partenariat entre les chercheurs et les entreprises intéressées par leurs innovations. Pour cela, Aquitaine Science Transfert a permis de signer pour 12 millions d'euros par an de contrat de recherche, soit environ 500 contrats. La seconde est spécialisée sur le transfert d'innovations : détection des travaux de recherche, étude de leur maturité, de leur brevetabilité et signature de licences avec les entreprises et start-up qui vendront l'innovation. Dans ce cadre, le marketing et la communication se donnent pour objectif de comprendre le marché de manière à faire évoluer les projets de recherche afin qu'ils soient en adéquation avec celui-ci. Chaque année, la structure dépense 1 million d'euros pour déposer des brevets et protéger la propriété intellectuelle et 4 millions pour la phase de maturation jusqu'à la preuve de concept, c'est-à-dire le prototype qui aidera les entreprises à finaliser leur

innovation. L'objectif étant que l'investissement public dans la recherche génère des emplois, l'innovation peut prendre trois voies : devenir une recherche partenariale, être réalisée pour le compte d'une entreprise ou devenir une start-up et être incubé au sein de Chrysa-link, l'incubateur d'Aquitaine Science Transfert.

« Nous sommes à la croisée de deux mondes et nous devons les faire dialoguer en comprenant leurs impératifs et leur langage propre. L'innovation, c'est d'abord faire entrer tout le monde dans sa zone d'inconfort », résume Yann Mondon, directeur marketing et communication d'AST. « Cette mission est passionnante, témoigne Maylis Chusseau. On se rend compte que pour chaque gros projet qui aboutit se cache derrière une histoire humaine très forte. »

Les jeunes doctorants intéressés ont jusqu'au 9 mars 2021 pour candidater au concours i-PhD.

Gaëlle Richard